

GREZOLLES

www.grezolles.fr



Bulletin municipal n°23

Renseignements pratiques

Correspondante de presse :

Maritchu Clément 04 77 62 50 19

Mairie : tel : 04 77 62 57 00

Fax : 04 77 62 54 58

Mall: mairiegrezolle@wanadoo.fr

Site internet: www.grezolles.fr

Contact : site internet@grezolles.fr

Secrétariat ouvert au public :

le mardi de 14h à 17h

le vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Permanences maire/adjoints les
samedis de 9h à 11h

Ecole :

Grézolles : 04 77 62 57 00

Souternon : 04 77 65 52 46

St Julien d'Oddes : 04 77 65 52 65

Salle Omnisports du Val d'Aix

(SOVA) 04 77 62 54 19

Accueil touristique :

Restaurant Le
Georget :

04 77 62 56 52

09 77 30 96 09

**Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable
(CCVAI) : 28 rue Robert Lugnier à St Germain-Laval**

Tel 04 77 65 48 75 ccvai@ccvai.fr

www.ccvalsaixisable.fr

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Pompiers

Urgence 18

Gendarmerie de St Germain Laval 04 77 65 00 37 Urgence 17

SAMU Roanne 04 77 72 24 00 Urgence 15

Ambulances PLANET'AMBULANCE 04 77 64 92 77

Ets LEROUX Ch. 04 77 65 43 46

Trésorerie de St Germain Laval 04 77 65 42 38

Service des Eaux (SAUR) service clientèle 24h/24 : 04 69 66 35 00

www.saurclient.fr

Syndicat des Eaux de la Bombarde 04 77 65 40 64

EDF (Montbrison) 08 10 33 31 42

Commerçants

Epicerie, dépôt de pain, journaux : Ets FOURNIT 04 77 62 58 80

Matériaux : SARL SITERRE 04 77 62 57 72

Négoce de bestiaux SAS CLEMENT Frères 04 77 62 57 79

Portes et automatismes Ets DOITRAND 04 77 66 41 20

Vente directe de viande bovine GAEC de la PATOUZE 06 70 01 30 77

Artisans

Garage PONCET 04 77 62 57 01

Plomberie chauffage Energies Nouvelles : SARL LOUVET 04 77 62 55 84

La déchèterie intercommunale est située sur la Zone d'Activités de Pralong à St Germain Laval

Horaires d'été : mardi au samedi de 13h30 à 18h00 mercredi et samedi de 9h à 12h

Horaires d'hiver : mardi au samedi de 13h30 à 17h mercredi et samedi de 9h à 12h

Sommaire

1

Paroles d'élus :

Conseillers départementaux	2
Président de la CCVAI	3
Mot du Maire	4

Mairie :

Etat civil	5
Budget	6
Infos financières	7
Infos diverses	8
Travaux 2018	9
Plan Local d'Urbanisme	16
Travaux à venir, projets	18
Amélioration du cadre de vie	19

Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

Actions phares	21
Et nos déchets	27

Vie à Grézolles

Cela s'est passé cette année	29
Ecole, RPI	35

Ronde des associations

Le Comité des fêtes	39
Le Club de l'Amitié	40
La Société de Chasse	41
L'Amicale des Donneurs de Sang	43
L'Elan du Val d'Aix	44
Le FC Val d'Aix	45
L'AGAP	47
Les Aiguilles Grézolloises	50
La FAC (classes en 8)	51
La FNACA	52

Culture et patrimoine

-En hommage à nos soldats	56
---------------------------	----

Produire des énergies renouvelables

57

Jeu concours

59



Le Mot des Conseillers Départementaux

Au 1^{er} janvier 2019, notre canton de Boën-sur-Lignon verra l'arrivée de deux communes nouvelles, Vézelin-sur-Loire et Vêtre-sur-Anzon, fruit de l'alliance d'Amions, Dancé, Saint Paul-de-Vézelin pour la première et de Saint Thurin, Saint Julien-la-Vêtre pour la seconde.

Conseillers départementaux, il ne nous appartient pas de nous immiscer dans les choix des conseils municipaux. Mais élus de terrain, en contact régulier avec les équipes municipales, nous ne pouvons que saluer ces décisions qui ont pour seul but d'être plus fort et de disposer de ressources supplémentaires facilitant les futurs investissements attendus par la population.

L'argent public se raréfie, les dotations sont en baisse. Cet état de fait nous oblige à penser différemment. Le rôle de l'élu n'est-il d'ailleurs pas de tenir compte des évolutions de son environnement, de s'y adapter ou mieux encore de les anticiper ?

En ce sens, au niveau du Département des rencontres ont eu lieu et vont se poursuivre avec nos homologues de la Haute-Loire pour mener des actions communes dans le domaine des routes, de la culture et du tourisme et faire ainsi des économies d'échelle tout en gagnant en visibilité.

Le Département avec un budget de près de 800 millions d'euros en 2018 vous accompagne au quotidien que ce soit en premier lieu à travers sa politique d'aides sociales, à laquelle il consacre environ 60 % de son budget, ou encore l'aménagement des routes départementales, des collèges, l'organisation des transports, la lecture publique... Mais, au-delà de ces compétences propres qui lui sont dévolues par la loi, nous souhaitons, malgré les contraintes budgétaires, maintenir les aides en direction des communes et demeurer le premier financeur de bien des projets communaux, notamment en milieu rural.

Concernant plus particulièrement la commune de Grézolles, une subvention de 19 200 € a été accordée pour la réhabilitation des enduits et peinture intérieurs de l'église, 17 000 € pour la rénovation du toit de l'école, 19 200 € pour l'aménagement des abords de la Chapelle, 7 000 € pour le remplacement de l'abribus et la création d'un vitrail à l'église. Ce sont 17 700 € qui ont été attribués pour la réfection de diverses voies communales. L'école de musique du Val d'Aix a bénéficié, quant à elle, d'une subvention de fonctionnement s'élevant à 12 600 € qui permet de rendre plus accessible la pratique musicale.

Comme vous pouvez le constater le Département maintient ses aides, sans pour autant accroître la pression fiscale. Conformément aux engagements pris, il n'y aura pas d'augmentation du taux de l'impôt.

Alors que nous arrivons à mi-mandat, notre motivation reste intacte, fort de l'expérience acquise, plus que jamais prêts à défendre les intérêts du canton et de sa population, avec l'aide de notre représentant local et ami Henri Cherbland. Nous nous sommes notamment engagés, cette année, aux côtés des parents d'élèves pour maintenir le plus possible de classes menacées ; nous avons fédéré les énergies pour obtenir la remise en service de la ligne de chemin de fer. Le train arrivera en gare de Boën-sur-Lignon en décembre et nous mettons tout en œuvre pour que les travaux se poursuivent au-delà. Certes, nous aurions souhaité faire plus. Mais, nous le savons tous « nos désirs ont des ailes, nos moyens des jambes » et notre optimisme nous pousse à voir le verre à moitié plein, plutôt que de se lamenter sur celui qui est à moitié vide !

Tous nos vœux les plus chaleureux de santé, bonheur et réussite pour cette année 2019 !

Chantal BROSSE et Pierre-Jean ROCHETTE
Conseillers départementaux
du Canton de Boën-sur-Lignon

Le Mot du Président de la Communauté de Communes

Madame, Monsieur,

Le Préfet, pour des raisons de sécurité juridique, n'a pas voulu entériner notre proposition de fusion en 2017. Une dernière entrevue en mars 2018 avec les EPCI voisins et le Préfet a définitivement mis fin à la possibilité de rapprochement des Communautés de Communes du Pays d'Urfé, Copler et Vals d'Aix et Isable.



Je prends acte de cette décision que je regrette. Les prochains élus de la mandature 2020/2026 se poseront peut-être la question de la pertinence de notre périmètre.

Le 20 juillet dernier, nous avons signé un contrat de rivière avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Cette procédure, portée par notre collectivité en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Urfé, Loire Forez Agglomération et la Communauté de Communes de Forez Est, nous engage sur cinq ans à des interventions d'entretien et de rénovation de nos cours d'eau. Les premières actions seront visibles début 2019. Le budget prévisionnel est de trois millions d'euros avec un financement de l'Agence de l'eau Loire Bretagne à hauteur de 50%.

En janvier, les travaux de la maison « Boissieu » doivent débiter. Le planning du chantier est estimé à une année. Cet investissement est en corrélation avec le projet de la commune de St Germain Laval qui finalise le dossier de la maison à colombages. A terme, ce sont deux bâtiments emblématiques qui retrouveront un cachet patrimonial et un usage public.

Début 2019, la totalité des communes de la CCVAI sera raccordable à la fibre optique. Cet investissement conséquent prépare notre territoire à la mutation technologique annoncée. L'intercommunalité est à votre service pour tous renseignements et accompagnements dont vous auriez besoin.

En 2014, nous inaugurons la maison de santé de St Germain Laval et son annexe à St Martin La Sauveté. En mars 2019 en accueillant une nouvelle kinésithérapeute à St Martin, l'ensemble des espaces seront occupés. Tous les élus communautaires se félicitent de leurs prises de risque de l'époque. Nous apportons aujourd'hui un véritable outil au service de tous et j'en profite pour remercier tous les acteurs médicaux qui ont rejoint notre territoire.

Avec l'ensemble des élus communautaires, par leur implication dans les différentes actions et le soutien des projets communautaires, nous continuons à tout mettre en œuvre pour un service public au plus près de tous.

Restant à votre écoute et à votre disposition, je vous souhaite une très bonne année 2019.

Très sincèrement.

Georges BERNAT

Maire d'Amions

Président de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Dans le dernier bulletin municipal, plusieurs projets avaient été présentés : réhabilitation de la place du village, voirie 2018, enduits intérieurs de l'église, aménagement des abords de la chapelle avec extension du cimetière et création d'un espace de loisirs,... Et puis la crue de l'Aix des 3 et 4 janvier 2018 a modifié nos plans. Une pile du pont nous a quittés... Une réparation partielle était fort onéreuse et pas forcément fiable dans le temps. Décision a donc été prise, en accord avec la commune de Saint-Martin-la-Sauveté, propriétaire au même titre que Grézolles, de ... refaire le pont.

Un pont, ça coûte un peu. Les autres projets ont donc été décalés dans le temps dans le but de ménager notre budget communal. A noter que cette fois, contrairement au chantier de reconstruction du Pont d'Aix, c'est St Martin qui porte le projet (gestion administrative, avance financière,...).

Bref un projet imprévu, mais un chantier intéressant à suivre au jour le jour.

Pour les personnes intéressées, un diaporama sera disponible en mairie.

L'année 2019 nous permettra, j'espère, de reprendre le fil de nos projets avec un souhait plus particulier : une réouverture pérenne de notre bar communal. A ce jour, le futur gérant ou la future gérante ne sont pas connus, mais déjà, nous projetons de lui faire bon accueil et de faire bon usage des services qu'il (elle) saura nous proposer.

Au plaisir de vous rencontrer en ces lieux.

Belle année à tous et à toutes.

Françoise CLEMENT

Maire de Grézolles

ETAT CIVIL 2018

5

MARIAGE

Mélinna, Paule ROLLET et Fabien, Julien AGRAFEIL le 5 Mai 2018

NAISSANCES

• Nolhan VILLE, né le 5 septembre 2018 à Montbrison



• Antoine BAYARD, né le 7 mai 2018 à Montbrison

Antoine fait son petit bonhomme
de chemin en découvrant le
monde, joyeusement épaulé par sa
grande sœur.



INHUMATIONS

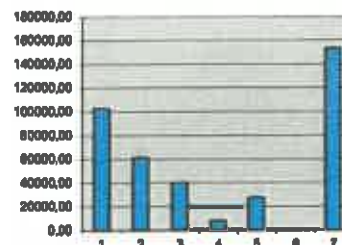
- ♦ Emile ASPIN décédé le 1er juin à Mably
- ♦ Germaine GERIN née EPINAT décédée le 5 juillet à Montrond les Bains
- ♦ Francine CHAUX épouse DAILLIERE décédée le 20 juillet à Boën sur Lignon
- ♦ Odette CROZET décédée le 22 juillet à Saint Priest en Jarez
- ♦ Joséphine ASPIN décédée le 27 juillet à Boën sur Lignon
- ♦ Maryse SEYCHAL épouse SIMONIN décédée le 13 septembre à Ceyrat
- ♦ Evelyne BRIVET épouse GEORGES décédée le 10 Octobre à Roanne
- ♦ Marie Antoinette DUGENETET née ACCARY décédée le 12 octobre à St Just en Chevalet

Budget primitif 2018

Fonctionnement :

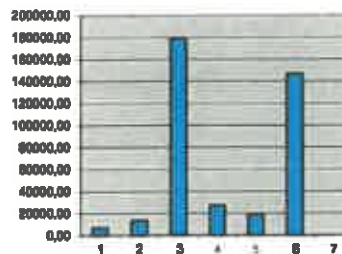
DEPENSES

Charges à caractère général -1-	102801,15	26,2
Charges de personnel -2-	61150,00	15,6
Autres charges de gestion courante -3-	40244,36	10,2
Charges financières -4-	8000,00	2,0
Atténuations de produits -5-	27500,00	7,0
Charges exceptionnelles -6-	0,00	0,0
Virement à la section d'investissement -7-	153226,04	39,0
TOTAL	392921,55	100,0



RECETTES

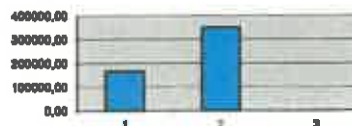
Atténuation de charges -1-	7000,00	1,8
Produits de service -2-	13800,00	3,5
Impôts et taxes -3-	178766,00	45,5
Dotations et participations -4-	27400,00	7,0
Autres produits de gestion courante -5-	19000,00	4,8
Excédent antérieur reporté -6-	146953,55	37,4
Produits exceptionnels -7-	0,00	0,0
TOTAL	392921,55	100,0



Investissement :

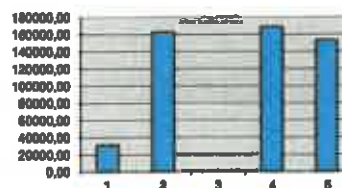
DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	166600,00	32,3
Immobilisations en cours -2-	349097,70	67,7
Solde d'exécution reporté -3-	0,00	0,0
TOTAL	515697,70	100,0



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	31100,00	6,0
Subventions d'équipement -2-	162800,00	31,5
Emprunts et dettes assimilées -3-	0,00	0,0
Solde d'exécution reporté -4-	168771,66	32,7
Affectation au compte 1068 -5-	153226,04	29,7
TOTAL	515697,70	100,0



Section investissements et fonctionnement :

Assainissement :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à **39382,50 €**

Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à **23906,51 €**

CCAS :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à **4000 €**

Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à **19811,17 €**

Infos financières

Bilan énergétique des bâtiments communaux :

Années	Nombre de bâtiments	Consommation totale en KWh	Dépenses TTC
2015	6	60 809	8 299
2016	6	55 665	7 314
2018	6	69 959	9 313

Eclairage public :

Années	Consommation totale en KWh	Dépenses TTC
2016	18 812	2 571
2017	15 585	2 290
Moyenne des 3 dernières années		

Au sujet des taxes directes locales

	Bases d'impositions prévisionnelles pour 2018	Taux d'imposition communaux de 2017 (Inchangés depuis plusieurs années)	Produit après application des taux d'imposition (col2 x col3)
Taxe d'habitation (TH)	243 800	9,32	22 722
Taxe Foncier Bâti (TFB)	356 900	7,36	26 268
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	13 500	21,58	2 913
Total			51 903

Prélèvement FNGIR : la commune verse : 23 845€

Part intercommunale : pas de changement

	TH	TFB	TFNB	CFE	TEOM (ordures ménagères)
2017	4,84%	7,59%	5,79%	22,85%	9,06%
2018	4,84%	7,59%	5,79%	22,85%	9,06%

Tarifs salle Communale JL.Pras

Caution : 150€	Réunions (associations extérieures à la commune)	Solrées
Salson estivale : 1 ^{er} mai → 31 octobre	30€	60€
Salson hivernale : 1 ^{er} novembre → 30 avril	40€	80€

Cimetière : concessions :

Cimetière traditionnel : 30 ans : 120€/m²

50 ans : 200€/m²

Jardin du Souvenir : columbarium : 15 ans : 250€

30 ans : 500€

Zone de dispersion : gratuit

L'inscription est à la charge du concessionnaire.

Infos diverses

Le brûlage à l'air libre est interdit pour toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts.

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code Pénal).

Déclarez vos ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

-Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

-Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

→ en ligne sur le site Mes Démarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>)

→ou Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer au plus tard le 31 décembre à l'adresse : DGAI -Déclaration de ruches. 251 rue de Vaugirard. 75732 Paris

THD : Pour s'abonner à la fibres optique et rencontrer votre fournisseur d'accès

Forum des opérateurs

Vendredi 8 février de 19h à 21h

dans les locaux de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

Panneau Pocket : Vous pouvez installer sur votre smartphone l'application PANNEAUPOCKET. La rubrique Grézolles est régulièrement mise à jour : Vous y trouverez la plupart des activités sur la commune avec dates et horaires (exemple : les horaires des matchs de basket à la SOVA, les modifications de collectes des Ordures Ménagères,...). Les associations peuvent faire parvenir leurs infos au fil de l'eau, elles seront très rapidement publiées sur l'appli.

Les travaux de l'année

Les toits de l'école et du préau

Suite à des constats de fuites dans les bâtiments scolaires et le préau, une expertise plus approfondie a mis en évidence la nécessité de reprise complète des toitures des 2 « parties basses » de l'école et d'une partie du toit du préau + un traitement des bois correspondants.

Après consultation, l'entreprise MARCOUX a été retenue pour la toiture et l'entreprise LAMBERT pour le traitement des bois.

Des aides ont été accordées à la commune :

17 000€ du CD42(enveloppe territorialisée)

6 875€ de l'Etat (DETR)



Le débroussaillage :

La « coupe d'été »(banquettes,...) a été réalisée par l'entreprise CHAMPAGRI puis avec l'aide du matériel mis gracieusement à disposition par la commune de Nollieux.

La « coupe d'automne » a été réalisée par l'entreprise MARCON.

Travaux divers :

-Nettoyage de la cave de la tour, entretien des chemins, de la STEP, fleurissement, plantation d'arbres, de rosiers fournis par l'AGAP, création d'un massif rue du Val d'Aix, ...



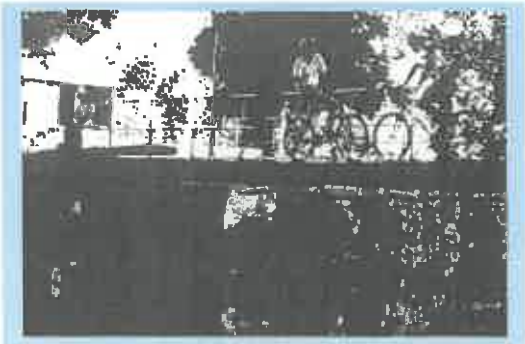
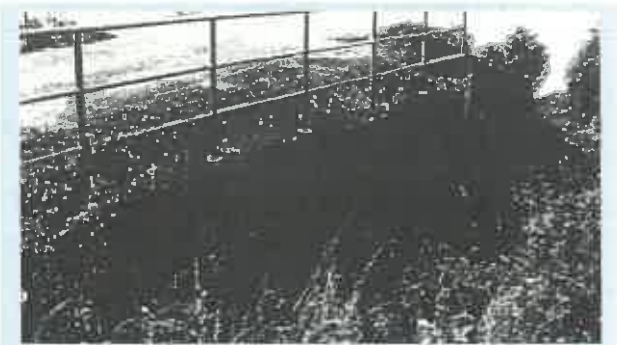
Des p'tits ponts, des p'tits ponts,
toujours des p'tits ponts



Cartes des ponts au fil de l'Aix



Des ponts franchis par la Départementale



Le Pont d'Aix
← avant travaux
après travaux →





Le Pont de Buffardan

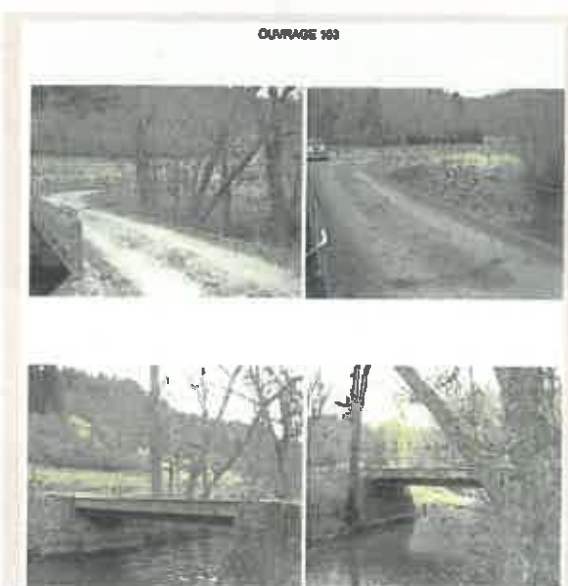


← Le Pont Rouge avant les travaux

Monsieur Jean Baray nous explique :

Le premier pont était un pont de bois. Puis il a été refait entre 1935 et 1940. L'acier a été fourni par Doitrand.

Il a ensuite été renforcé par des poutres acier en 1982 environ.



Les caractéristiques de ces 3 ponts :

	Le Pont d'Alx (n°101)	Le Pont de Buffardan (n°102)	Le Pont Rouge (n°103) avant travaux
Situation géographique	Au niveau du Château d'Alx		La Raille
	Il a été reconstruit en 2005. Le projet a été porté par la commune de Grézolles.		
Type de pont	Dalle	Dalle	Dalle
Structure	9 IPN BA	2 IPN traverses de chemin de fer	4 IPN, briques maçonnées, béton
Longueur totale	15,50m	14,50m Longueur du tablier : 12m	9m
Largeur de la voie portée	Totale : 5,50m Utile : 5,10m Roulable : 3,50m	Totale : 3m Utile : 3m Roulable : 2,80m	Totale : 3,20m Utile : 3,20m Roulable : 2,90m
Surface du tablier	80m ²		
	2 appuis immergés	2 appuis immergés	2 appuis immergés
Limitation de gabarit et de charge	RAS	Limitation de charge : 3T	

12

Mais la crue des 3 et 4 janvier 2018 est passée par là :



Et le Pont Rouge nous a lâchés...

Après constat et estimation potentielle des coûts, les équipes municipales des communes de Saint-Martin-la-Sauveté et Grézolles, propriétaires à égalité du pont, ont délibéré favorablement pour une reconstruction totale du pont (Une réparation est apparue comme coûteuse, sans aides financières possibles et vraisemblablement peu pérenne).

Lors de la reconstruction du Pont d'Aix, la commune de Grézolles était porteuse du projet. Pour le Pont Rouge, c'est donc la commune de Saint-Martin-la-Sauveté qui a pris la responsabilité des opérations, les frais restants à la charge des communes, par moitié.

Après consultation, le Bureau d'Etudes OXYRIA a été retenu pour un montant HT de 15 590€.

Suite à une procédure MAPA (Marché d'appel d'offres à Procédure adaptée), l'entreprise ABS a été retenue pour un montant HT, options comprises de 182 017€

Des aides sont attendues :

Etat (DETR) : 38 244€ (20%)

CD42 : 38 244€ (20%)

Catastrophes Naturelles : toujours en discussion à ce jour



Une des piles du pont a été emportée par la crue. Peu à peu le talus va s'enfoncer.



Des arbres ont été coupés par l'équipe de la CCVAI.



Une pêche électrique organisée par AQUABIO nous est imposée.



La zone de travaux est isolée du cours de la rivière.



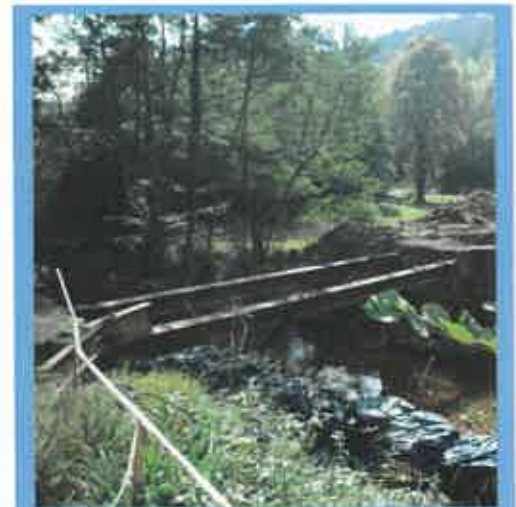
Un camion grue est approché.



Quelques travaux de déconstruction



Et le pont s'est envolé...



Préparation de la pile côté St Martin



Réalisation d'un enrochement sur la rive grézollose





Livraison des poutres métalliques sur la place de l'église à Grézolles



Retour de la grue et approche des poutres métalliques



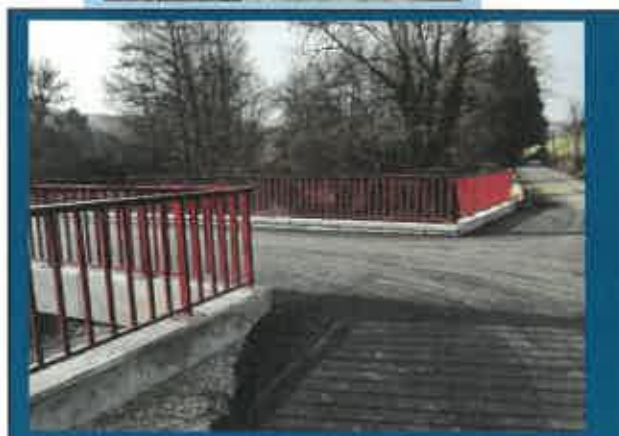
Pose du 1^{er} bloc préfabriqué



Entre 2 blocs



Pose des barrières et reprofilage des abords



14 décembre 2018 : pose de l'enrobé. Le pont est ouvert à la circulation.

Plan local d'urbanisme

Il a été approuvé par décision du conseil municipal le 14 février 2018 et est consultable en mairie et sur internet. Il est valable jusqu'à révision officielle.

Le PLU régit les règles d'urbanisme sur notre commune et se compose de 8 rubriques :

1-Rapport de présentation : il constitue un état des lieux dans deux domaines d'ailleurs liés: l'état de l'environnement et un diagnostic socio-économique

2-Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : Il fixe les grandes orientations du projet communal au travers de trois « défis » :

- Maîtriser et accompagner le développement résidentiel
- Pérenniser et valoriser les potentiels économiques et touristiques locaux
- Préserver la qualité du cadre de vie et l'environnement naturel

3-Plans de zonage : il est composé de deux plans : le plan de zonage général et le plan de zonage du centre

4-Orientations d'aménagement et de programmation (OAP): les travaux, constructions et opérations doivent être compatibles avec les orientations d'aménagement et avec leurs documents graphiques.

5-Règlement : il fixe sous réserve de toutes autres réglementations en vigueur, les conditions d'utilisation et d'occupation des sols applicables aux terrains compris dans les diverses zones du territoire couvert par le plan.

Le territoire est divisé en zones : les Zones Urbaines (U), les zones à urbaniser (AU) (Avec la Zone AUa, zone à urbaniser immédiatement constructible et la zone AUE réservée à l'accueil d'activités économiques), les Zones Agricoles (A) , les Zones Naturelles (N)/

6-Emplacements réservés : extension du cimetière

7-Servitudes et contraintes avec la liste des servitudes d'utilité publique (monument historique, autoroute), le plan des servitudes d'utilité publique, le plan des risques et contraintes, la liste des sites archéologiques, un document « Voie bruyante ».

8-Annexes sanitaires avec le plan du réseau d'eau potable, le plan du réseau d'assainissement, le mémoire des annexes sanitaires et un arrêté de restrictions sanitaires

Travaux à venir, projets...

L'an dernier, à cette période, différents projets étaient sur les rails. La crue de janvier les a « budgétairement » emportés, mettant au 1^{er} plan la reconstruction du Pont Rouge.

Deux points de vue à en retirer :

-un point de vue négatif : il faut payer cette reconstruction, mais bon, de toute façon, ce chantier était forcément à mettre à l'ordre du jour à un moment donné

-un point de vue positif : d'une part, nous avons un pont tout neuf (de moitié avec St Martin bien sûr) et d'autre part, certains projets ont pu être revus et affinés.

Réhabilitation de la Place du village et de 2 portions des rues de la Cure et du Val d'Aix :

Le projet a été revu avec un positionnement de pavés plus qualitatif. Des demandes d'aides ont été déposées au titre de la Voirie 2019 et des Amendes de Police. Le chantier ne pourra pas débuter avant autorisation mais aussi validation du Conseil Départemental de la Loire, en charge de ces 2 aides.

Changement de l'abribus et création d'un vitrail pour la sacristie :

A ce jour, encore quelques hésitations sur l'abribus. Le vitrail est commandé. Nous attendons la maquette définitive. Dans le même temps, le vitrail qui a reçu un impact sera réparé (avec l'intervention de GROUPAMA).

Aménagement des abords de la chapelle avec extension du cimetière et création d'un espace de loisirs :

Le projet est encore en cours de réflexion et d'élaboration. Au niveau financement, nous avons pour l'instant accord pour une aide de la Région et du Conseil Départemental de la Loire.

Réhabilitation des enduits intérieurs de l'église :

Nous avons reçu l'accord pour une aide du Conseil Départemental de la Loire mais nous avons besoin d'autres financements. GASPAR ? Etat ? Région ?

Des projets plus modestes mais incontournables :

- Pose d'une VMC adaptée aux normes de Qualité de l'Air à l'école
- Changement d'une chaudière à la cure
- Changement de la porte d'entrée du bar

Des sujets à traiter dans l'année 2019 :

- Faire avancer le sujet des terrains à construire
 - Améliorer le réseau d'assainissement (mise en séparatif, portions à refaire,...),
- Peut-être pas les travaux mais monter le dossier

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Dans le bulletin N° 22 de Janvier 2018 nous vous avons informés de la mise en place d'une commission dont l'objectif est :

« Améliorer l'image du village et des hameaux »

Huit membres du Conseil Municipal se réunissent mensuellement depuis septembre 2017, les points qui ont été abordés sont les suivants :

- * **Aménagement des abords de la chapelle**
- * **Aménagement de la place du village**

Pour ces 2 sujets, des actions ont été retenues, des devis ont été faits, les travaux seront réalisés en fonction du budget, suite à certains imprévus, le plus important étant le remplacement du « pont rouge » emporté par la crue de janvier 2018.

- * **La divagation des chiens et les déjections dans les rues du village**

Il a été décidé de mettre en place un distributeur de sacs/gants et d'une poubelle pour permettre aux propriétaires de chiens de garder propres les rues du village pour le confort de tous

Un arrêté sera pris en mairie, il précisera la localisation de ce dispositif, merci à tous d'en faire bon usage, la divagation des chiens fera également l'objet de dispositions particulières.

- * **Les déchets divers en terrain public et privé**

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé le 14 Février 2018 pour la commune de Grézolles, interdit la présence d'épaves de voitures, les caravanes isolées et déchets en tout genre visibles depuis l'espace public.

Un courrier d'information sera expédié à tous les habitants, ensuite les élus rencontreront les propriétaires concernés afin de trouver des solutions acceptables pour tous.

Réservez leur un bon accueil et surtout soyez coopératifs

REGARDEZ ATTENTIVEMENT LES PAGES SUIVANTES

ET PRENEZ CONSCIENCE

DE L'URGENCE A TRAITER CE PROBLEME



← REGARDEZ BIEN

C'EST TOUT PRES DE
CHEZ VOUS

PEUT-ÊTRE CHEZ
VOUS ?

QUEL DOMMAGE !

MAIS SI VOUS PREFEREZ CECI

VOUS ALLEZ FAIRE PLAISIR

A TOUTE VOTRE FAMILLE

A VOS VOISINS

AUX HABITANTS DU VILLAGE

ET A TOUTES LES PERSONNES QUI DEPUIS LONGTEMPS TRAVAILLENT

POUR L'EMBELLEMENT DU VILLAGE ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS



Zoom sur les actions phares de la CCVAI

(Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable)



Gestion et entretien des rivières

Après plusieurs années sans intervention, de nombreux désordres ont été constatés sur nos rivières de l'Aix, de l'Isable, de la Goutte Charavet, de la Montouse et de la Goutte de Sac.

A l'échelle plus pertinente du bassin versant de l'Aix et afin de permettre une gestion cohérente et globale de nos rivières, un contrat territorial a été signé en juillet 2018. Ce contrat est un plan d'actions sur 5 ans de 3 millions d'euros avec un accord de financement par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur un taux moyen de 50%.

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable porte l'animation de ce contrat pour l'ensemble des collectivités du bassin versant : la Communauté de Communes du Pays d'Urfé, Loire Forez Agglomération, la Communauté de Communes de Forez-Est et Roannais Agglomération.

Pour mener à bien cette animation, la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable a mis en place un service technique composé d'un chargé de mission, d'un technicien de rivière et de l'équipe existante de l'Atelier Chantier d'Insertion.

Le programme d'actions est décliné en 8 plans de gestion : 5 plans de gestion concernent les travaux en cours d'eau sur le traitement de la végétation des bords de cours d'eau (la ripisylve), la lutte contre les espèces invasives et tout particulièrement la Renouée du Japon, le rétablissement de la libre circulation piscicole, la conciliation entre agriculture et milieu naturel : création d'abreuvoirs, de clôtures adaptées...

Un plan de gestion concerne les zones humides, un plan de gestion traite de la problématique de la ressource en eau et le dernier plan concerne le travail d'animation pour développer les plans précédemment cités.

Les travaux sur les rivières du territoire débiteront en janvier 2019.

Pour plus d'informations : riviere.aix@ccvai.fr



Embâcle sur l'Aix (accumulation de bois dans le lit de la rivière)

RIVIERES DU BASSIN VERSANT DE L'AIX : LES TRAVAUX DEBUTERONT EN JANVIER 2019

Pour mener à bien cette animation, la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable a mis en place un service technique composé d'un chargé de missions, d'un technicien de rivière et de l'équipe existante de l'Atelier Chantier d'Insertion : composée d'un encadrant et de 5 agents, cette équipe travaillera tout au long de l'année sur le terrain à compter de janvier 2019.

Un contrat territorial pour l'Aix : c'est un accord technique et financier qui fédère les acteurs de l'eau autour d'un programme opérationnel pour la gestion des rivières.

Le programme de travaux pour 2019 :

- **L'Aix entre Saint Germain Laval et Pommiers en Forez.** Sur ces 5.6 km, les arbres tombés dans la rivière ou menaçants, malades ou morts seront évacués (plus de 900 arbres sur ce secteur...) tout en conservant les individus sains pour garantir le meilleur ombrage possible, ombrage qui garantit la qualité de nos rivières.



Accumulation d'arbres dans l'Aix



Exemple d'abreuvoir (source SYMILAV)

- **Le Noyer sur La Tuilière, Saint Priest la Prugne et Saint Just en Chevalet :** sur 6,6 km de rivière, un travail collaboratif avec la profession agricole sera engagé pour concilier présence du bétail et rivière avec de la pose d'abreuvoirs, de la réfection de clôture...
- **Lutte contre la Renouée du Japon :** cette plante envahissante semblable à un bambou est préoccupante pour nos rivières. Un travail de fauche pour limiter son expansion sera entrepris dès cette année.
- **Les zones humides de l'amont du bassin versant :** le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine va débiter l'animation pour préparer des interventions de restauration de ces zones humides.



Massif de Renouée du Japon

Un œil sur la rivière : nous ne sommes jamais assez nombreux pour suivre l'évolution de nos cours d'eau. Vous constatez des problèmes sur la rivière : prenez contact avec nous 04 77 65 78 15 ou riviere.aix@ccvai.fr.

Val d'Aix et Isable : territoire très Haut Débit

Le déploiement de la fibre optique sur notre territoire est financé par SIEL-Territoire d'énergie (33%), la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (33%), le l'Etat (25%) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (9%). Notre territoire sera bientôt entièrement connecté au Très Haut Débit. Et c'est déjà le cas pour 12 communes de la CCVAI.

8 communes sont déjà couvertes à 100% : Luré, Grézolles, Bully, Dancé, Saint-Polgues, Saint-Paul de Vézellin, Nollieux, Saint-Martin la Sauveté. Les habitants peuvent s'abonner.

Jusqu'en 2025 les raccordements individuels sur le réseau public THD42 sont gratuits. Si vous n'avez pas déjà fait installer une prise spéciale à votre domicile, il est donc toujours temps de vous rapprocher d'un fournisseur d'accès pour vous abonner et bénéficier d'un raccordement gratuit.

Le réseau THD42 compte déjà 7 opérateurs*. Vous pouvez donc souscrire un abonnement auprès de Nordnet, Ozone, VidéoFutur, K-net, Bouygues Télécom, Coriolis ou SFR. D'autres fournisseurs arriveront dans les prochains mois. N'hésitez pas à comparer leurs offres. Déjà 10 000 foyers situés sur la zone THD42 sont passés à la fibre, pourquoi pas vous ?

Pour d'autres communes, leur périmètre est concerné par plusieurs phases de travaux. C'est-à-dire que les habitants ne sont pas tous raccordés au même central fibre optique. La fibre n'est donc à ce jour accessible que pour une partie des habitants. Il s'agit d'Amlons, Souternon, Saint-Julien d'Oddes et Saint-Germain-Laval.

Pour les secteurs non finalisés ainsi que Pommiers et Saint-Georges de Barolle, les travaux sont en cours. Une réunion publique sera organisée pour ces communes. Puis les habitants pourront faire une demande de raccordement avant l'arrivée des Fournisseurs d'Accès Internet.

La fibre va révolutionner votre pratique d'Internet.

Contrairement à l'ADSL, la fibre optique ne subit pas de perte de débit avec la distance. De plus, lorsque plusieurs personnes utilisent la même connexion avec plusieurs appareils au sein d'un foyer, le débit reste excellent pour chaque utilisateur. Avec un débit allant de 100 Mb/s à 1 000 Mb/s, la fibre permet de profiter du meilleur d'Internet, de la qualité vidéo Ultra HD et d'un temps de téléchargement incomparable.

La fibre facilite le télétravail, les téléconsultations, la transmission de fichiers lourds. Le Très Haut Débit est aussi un atout pour l'implantation d'entreprises en espace rural et il favorise la compétitivité.

En outre, dans le cas de la vente d'un logement, l'éligibilité au Très Haut débit est aujourd'hui un réel argument.

Pour en savoir plus sur le réseau THD42, le SIEL-Territoire d'énergie a mis à votre disposition un numéro d'information :



Retrouvez plus d'information et la liste des fournisseurs d'accès sur : www.thd42.fr

Du terrain foncier encore disponible

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI) a réalisé en 2015-2016 des travaux d'extension de la zone d'activité des Grandes Terres à St Germain Laval.

Un lot divisible de 12 300 m² est disponible à la vente au prix de 15 € HT le m².

Renseignements : 04 77 65 48 75 (CCVAI)



Déchèterie intercommunale, ZA Pralong à Saint-Germain-Laval

Horaires d'ouverture en cas de canicule

Depuis l'été 2018, en cas d'alerte canicule orange ou rouge, la déchèterie intercommunale ne sera ouverte que les matins de 8h à 12h du mardi au samedi.



Médiathèque intercommunale

Votre abonnement à la médiathèque permet aussi l'accès à des ressources numériques : kiosques, VOD, revues, autoformation, musique sur le site : <https://mediatheque-numerique.loire.fr/>

La médiathèque fêtera ses 10 ans !

Au printemps 2019

Au menu : spectacle jeune public, ateliers numériques, jeu concours, rencontres auteurs
illustrateurs
et partage du gâteau d'anniversaire



Programme culturel de la convention entre la CCVAI, la CCPU et la COPLER
Les actions 2018-2019 sont déclinées sur les thèmes du jardin et de la rencontre :

LE TURAK THEATRE

Le Turak (Cie dite de théâtre d'objet, de marionnettes contemporaines) développe un théâtre visuel « tout terrain »

- **Vendredi 22 mars 2019** en soirée présentera une petite forme « Parade Nuptiale ».

Salle de la Madeleine de St Germain Laval co-organisé avec l'association Le Cheval Blanc

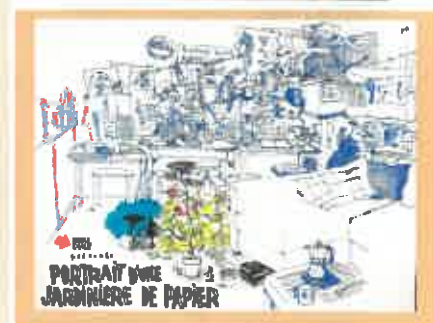
- **Jeudi 30 et Vendredi 31 mai 2019** : Bivouac en Turakie avec les itinérances douces de Loire Fleuve Fertile entre le Château de la Roche



CAROLE CHAIX

Illustratrice parisienne qui avec un mélange de styles, traits et rencontres, partage sa réalité et ce qu'il y a dans sa tête !

- **Du 25 mars au 3 mai 2019** : Exposition itinérante « portrait d'une jardinière de papier » à la Médiathèque Intercommunale.
- **Du 02 au 05 mai 2019** : Résidence de Carole Chaix sur notre territoire des Vals d'Aix et Isable (portraits de jardiniers, ateliers, rencontres de particuliers)
- **Dimanche 5 mai 2019** au Prieuré de Pommiers Lecture dessinée « L'Aube Verte » et exposition du jardin ambulant.



Pour plus d'informations Tél. médiathèque 04 77 65 78 17

Enfance Jeunesse

Relais Assistants Maternels

Téléservice monenfant.fr

Depuis 2018, le RAM est habilité par la CAF pour permettre aux familles qui sont en recherche d'un mode de garde (individuel, collectif, régulier, périscolaire, tec...) de formuler leur demande en ligne via le site de la CAF www.monenfant.fr

Ce service est ouvert aux parents du territoire ayant un enfant de moins de 6 ans, ainsi qu'aux futurs parents. L'animatrice du RAM traitera ensuite cette demande soit en prenant contact avec la famille par téléphone soit par mail.

Guide d'Accueil Petite Enfance

Vous recherchez un mode de garde, des informations, du soutien pour les parents, la liste des écoles, des activités à faire pour votre enfant de moins de 6 ans, ce guide est fait pour vous. A retirer au RAM, dans les mairies et à l'accueil de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable et téléchargeable sur internet www.ccvalsaixisable.fr (onglet enfance jeunesse/RAM/Documents à télécharger). L'animatrice peut vous accompagner dans votre recherche de mode de garde. N'hésitez pas à la joindre au 04 77 65 58 02

ACCUEIL DE LOISIRS ADOS

SAMEDIS LOISIRS

Belle réussite de « Fragments 14-18 » avec la Cie Trouble Théâtre le 18 mai 2018

Dans le cadre de la convention Education aux Arts et à la Culture, l'accueil de loisirs Ados a su impliquer 8 ados autour de lecture à haute voix de lettres de poilus de la guerre de 14/18 en partenariat avec l'Association Au Pays d'Aix et Isable (APAI) et les 2 intervenants de la Cie Trouble Théâtre.



THEATRE PARTICIPATIF

Multi Accueil Intercommunal Les Champiloups

Le multi-accueil « les Champiloups » accueille les enfants de 2 mois ½ à 4 ans de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Une équipe de professionnelles diplômées accueille les enfants et s'appuie sur la pédagogie « Pikler » afin de garantir le bien-être et le respect du rythme de l'enfant. Depuis janvier 2018, la capacité d'accueil a augmenté et est maintenant de 18 places.

La priorité est donnée aux familles qui habitent ou travaillent sur le territoire de la Communauté de Communes mais il est également possible d'accueillir des enfants hors Communauté de Communes.

Il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous pour visiter la structure et échanger avec la directrice.

Numéro de téléphone : 09-51-28-64-00

Mail : multiaccueil.leschampiloups@lespep42.org



La cuisine centrale intercommunale : un outil au service du territoire

Ce service est issu de la volonté des élus de mutualiser un outil. Il permet une réponse de proximité au besoin des communes pour leur restauration scolaire ainsi qu'aux accueils de loisirs en leur proposant des menus variés, goûteux, équilibrés et de qualité.

L'activité de la cuisine centrale est en développement ces dernières années. Ce sont régulièrement une centaine de repas qui sont produits pour les scolaires des communes de Grézolles, St Julien d'Oddes, Souternon, St Polgues, Bully, St Paul de Vézelin.

Les menus sont consultables sur le site de la CCVAI :

<https://www.ccvaisaixetisable.fr/pages/equipements-et-services-intercommunaux/cuisine-centrale.html>

Ce service intercommunal est sous-tendu par des valeurs véhiculées auprès des enfants et de leurs familles telles que : l'éducation au goût, la lutte contre le gaspillage, la volonté de contribuer à l'économie et l'emploi sur le territoire.

Et nos déchets...

Examinons l'évolution de notre production de déchets de **2017** par rapport à celle de 2016.

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable regroupe **14 communes**. Sa population en 2017 compte **6 023 habitants**, 1 de moins qu'en 2016.

	2017	Par rapport à 2016
Ordures ménagères	174,18 kg/habitant	-2,75kg/habitant
Encombrants non recyclables en déchèterie	53,37kg/habitant	+15,39kg/habitant
Ordures ménagères + encombrants + Refus de tri	230,24kg/habitant	+7,25% Cette augmentation s'explique par l'explosion du tonnage des encombrants.

Evolution du tonnage des déchets sur 5 ans :

Années	Ordures ménagères	Encombrants	Refus de tri	Total
2013	1130,66	212,74	15,03	1358,43
2014	1088,60	196,92	15,16	1300,68
2015	1041,85	236,43	14,78	1293,06
2016	1065,80	228,82	14,61	1309,27
2017	1049,10	321,45	16,20	1386,75

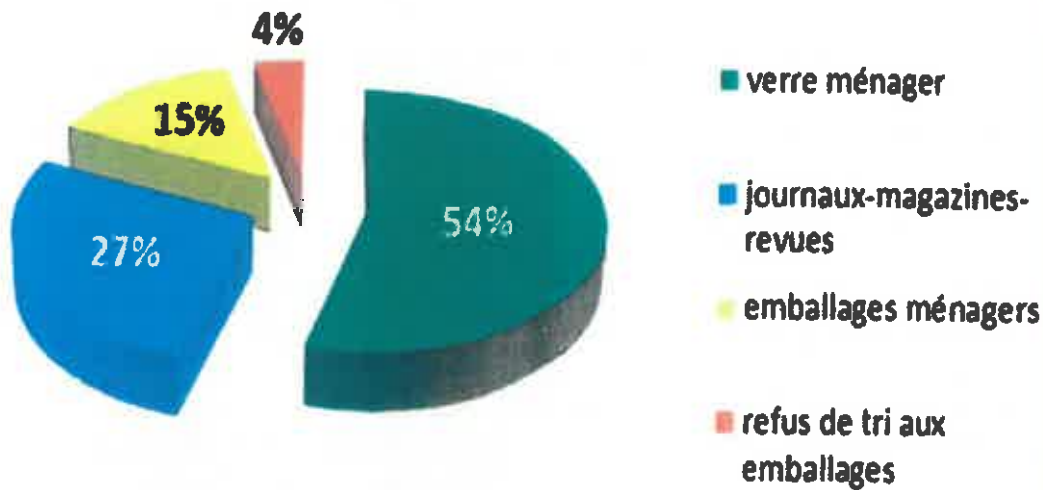
Tonnage des matériaux collectés en points d'apport volontaire :

	Tonnage annuel	Production par habitant	Evolution par rapport à 2016
Verre	232,56	36,61kg	+2,05%
Papier	118,22	19,63	-6,52%
Emballages ménagers	80,04	13,29	+1,44%
Refus de tri	16,20	2,43	+10,58%

Les refus de tri représentent 20,24% des emballages collectés (18,57% en 2016) et sont enfouis comme les ordures ménagères.

Lors du contrôle des emballages en avril 2017, les refus de tri se composaient de divers plastiques non recyclables (sacs, sachets, barquettes), de médicaments, seringues, céramique, terre, cartons de déchets en mélange.

Répartition en % des tonnages de collecte sélective :



(page 8 du rapport annuel)

Synthèse : Le tonnage total des déchets produits et collectés en 2017 s'élève à 2 874,75 tonnes soit 477,30kg/habitant, soit + 1,68% ou +7,81kg/habitant par rapport à 2016.

RAPPEL :

Les déchets du cimetière sont collectés dans deux poubelles :

-une première poubelle marquée « Végétaux », à gauche dans le local, destinée à recevoir les fleurs fanées et les plantes sans les emballages et les pots

-une deuxième poubelle marquée « Plastiques », destinée à recevoir les emballages, les pots vides, les fleurs artificielles

En respectant ces simples règles de tri, vous faciliterez grandement le travail de l'employé communal car, ce tri s'inscrit dans la démarche de réduction des déchets menée par la commune.

Nous compostons les déchets verts.

Merci pour votre compréhension

CELA S'EST PASSE CETTE ANNEE

L'Aix est sorti de son lit – Janvier 2018

À Grézolles, les berges sont inondées, les habitations isolées envahies par les eaux, et les jardins submergés. L'Aix débute l'année en force.



Le Sou des écoles a fait courir cent soixante sportifs – Février 2018

La deuxième édition de la course Les rives de l'Aix a été organisée dimanche par les bénévoles du Sou des écoles.

Deux distances étaient proposées aux cent soixante coureurs présents sur la ligne de départ : les 10 km, une course accessible au plus grand nombre et les 15 km avec un parcours très exigeant à flanc de coteau, avec 430 m de dénivelé positif. Jérémy Combe, de Montbrison, est arrivé premier des 15 km, affichant un temps de 1 h 06 mn 13 s, suivi à quelques secondes de Yann Saudet, d'Amions. Guillaume Blanchard est le vainqueur des 10 km.



300 marcheurs à la marche des Coucous – Février 2018

Dimanche, pour la première année depuis son entrée au RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) de Grézolles - Souternon-Saint-Julien-d'Oddes, la commune a accueilli la marche des Coucous organisée par les membres du Sou des écoles. Plus de trois cents marcheurs ont pu profiter des quatre circuits : 66 sur 6 km, 113 sur 11 km, 76 sur 15 km et 45 sur 18 km. De nombreux ravitaillements étaient en place et les traditionnelles spaghettis bolognaises étaient servies à l'arrivée. Les parents d'élèves et bénévoles ont enlevé le balisage de la marche le soir même.



Une soirée festive pour célébrer le jeu de l'oie grézollois – Mai 2018

Un grand tissu recouvrait depuis plusieurs jours le mur derrière l'église, suscitant la curiosité des passants. « Mais que se cache-t-il derrière ? », pouvait-on entendre. Il aura fallu attendre le samedi soir pour découvrir le Jeu de l'oie réalisé par quinze peintres : soixante-trois peintures ont été réalisées et le jeu, qui obéit aux obligations du jeu de l'oie traditionnel, est un reflet de Grézolles, son histoire, son architecture et son patrimoine vivant.



Un tournoi de basket adapté à la SOVA – Mai 2018

60 Jeunes, issus de 4 établissements ligériens (maison de Sésame à Genilac, institut Chantespoir à Saint-Etienne, IME du Mayollet à Roanne et ISEF Château-d'Aix) ont pratiqué leur sport favori avec sérieux et enthousiasme, que ce soit au niveau débutant, intermédiaire ou confirmé



Le café-restaurant s'apprête à souffler sa première bougie – Mai 2018

Juin 2017... juin 2018... Voilà un an qu'Isabelle Fischer et Karine Garcia sont aux commandes du café-restaurant



Élan du Val d'Aix : deux équipes seniors créées la saison prochaine – Juin 2018

Ce vendredi de juin, les licenciés de l'EVA (Élan du Val d'Aix) avaient rendez-vous à la Sova (Salle omnisports du Val d'Aix) pour une assemblée générale.

L'occasion, également, d'un au revoir émouvant à Bruno Murat qui quitte le bureau après 40 ans de bons et loyaux services

Fête de Grézolles : la guinguette a fait le plein – Août 2018

Lumignons, guirlandes, nappes à carreaux, la place du Château avait comme un air de guinguette, et les membres du comité des fêtes. Le show de la troupe « Paris Spectacle» avec ses chansons intemporelles, ses situations pleines de drôlerie et le talent des interprètes ont diverti le public venu en nombre.

Les membres du comité des fêtes arboraient des tabliers en tissu vichy, pour les filles, et des débardeurs, bretelles et canotiers, pour les garçons. Des tenues qui évoquent l'esprit guinguette, fil rouge de l'édition 2018 de la fête de Grézolles.



Rentrée sportive : un ancien Vert président d'honneur du FC Val d'Aix – Août 2018

Le FC Val d'Aix tient le rôle du « petit nouveau » dans le paysage sportif du territoire, mais s'il est déjà remarquable de par l'énergie déployée pour en faire un club qui compte, le voilà également remarqué de par l'appui prestigieux dont il bénéficie : Fabien Boudarène, pur stéphanois, ancien joueur de l'ASSE qui a connu le plus haut niveau avec une carrière riche en titres et 44 sélections en équipe de France... a accepté d'être le président d'honneur du FC Val d'Aix !



Fête des classes : de chaleureuses retrouvailles – Septembre 2018

La trentaine de conscrits, nés en 8 et 13, « coup du milieu », arborant tous des chapeaux, se sont donné rendez-vous, samedi, pour faire la fête. Pas question de se retrouver sans partager le verre de l'amitié avec la population grézollose : ce fut fait salle Jean- Louis-Pras. Tout à la joie de se réunir, les classards se sont ensuite déplacés sur le site du château d'Aix, dans le cadre bucolique des bords de la rivière, pour un après-midi gourmand et sympathique, à se remémorer moult souvenirs en regardant des photos



Cérémonie du 11 novembre – Novembre 2018

Nombreux étaient ceux qui souhaitent ce dimanche 11 novembre accomplir leur devoir de mémoire et rendre un vibrant hommage à tous les disparus de la Première Guerre mondiale. En marge de la traditionnelle lecture officielle, les noms des Poilus de la commune décédés au combat ont été égrenés. Mais c'est lorsque les enfants ont lu des lettres de soldats que l'émotion a atteint son paroxysme : se souvenir de l'horreur pour que jamais elle ne se reproduise... Puissent ces adultes de demain perpétuer la mémoire et connaître un monde en paix...



Fête de Noël proposée par l'AGAP et les parents d'élèves

Vendredi 7 décembre, une balade contée était proposée par les parents d'élèves : 4 conteuses : 1 à l'église, 1 chez Navarro, 1 à la chapelle et enfin 1 dans la cave sous la tour. Ambiances différentes mais toutes exceptionnelles. En parallèle une vente de livres au profit de la Coopérative scolaire. Petits et grands ont ensuite pu profiter des soupes, charcuteries et crêpes proposées par l'AGAP.



Décoration des sapins par les enfants



Delphine, conteuse rue du Val d'Aix



Babeth conteuse en chapelle...



L'orchestre de Boën

Noël aussi pour nos aînés

Un Noël offert par le CCAS (Centre Communal d'action Sociale). Cette année 19 colis et plus de 50 repas au Georget ont été proposés. Ensuite l'orchestre de Boën accompagné des chorales de Boën et de St Germain Laval ont donné un concert en l'église de Grézolles. Le verre de l'amitié a bien sûr permis de clore les festivités.

Que s'est-il passé cette année à l'école de Grézolles ???

35

De janvier à juillet 2018 :

Un long travail sur la Préhistoire et sur l'Antiquité, pour les 3 classes du RPI, avec :



Fabrication à l'école de dinosaures en papier mâché,



Visite des grottes de la Balme pour en apprendre plus sur les hommes préhistoriques,



et visite du musée de Feurs pour découvrir la civilisation gallo-romaine.

La poursuite d'actions en faveur de l'environnement, avec :



Le plein de sport encore , avec :



et fabrication de lessive et de produits ménagers.

Le plein de sport encore , avec :



une rencontre USEP de lutte,

Une année ponctuée de fêtes , avec :



des œufs de Pâques,

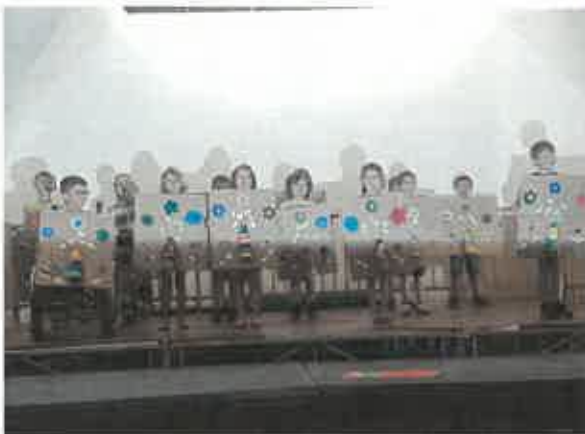


et de la course d'orientation en collaboration avec les jeunes du château d'Aix.



la fête de Carnaval en compagnie de la classe de Souternon,

et la fête de fin d'année pour présenter notre spectacle.



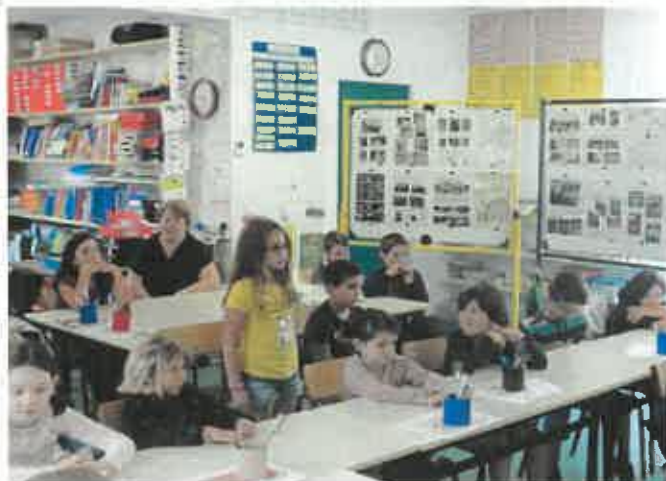
Le passage au numérique, avec :



l'arrivée de 12 tablettes sur le RPI !



La continuation du fleurissement de l'école, avec :



la venue du jury des écoles fleuries, et encore une récompense pour la classe !

De septembre à décembre 2018 :

De l'écriture et des nouvelles fraîches , avec :



La rédaction de notre premier journal de classe : *le Gréz'Journal* !

La préparation du jardin pour l'hiver, avec :



La récolte de notre compost,

et le paillage de nos carrés.

La reprise des séances « *Ecole et cinéma* », avec :



**« Le chant de la mer »
en première projection
à la salle Greyzolon Duluth**

Le Comité des fêtes



Bonjour à toutes et à tous,

Pour nous, l'année 2018 aura été un bon cru pour notre fête patronale. L'esprit guinguette a connu un franc succès. Et nous remercions toutes les personnes qui, chaque année, viennent avec la tenue du thème proposé.

En ce qui concerne l'année à venir, nous irons chez nos voisins ibériques sur des rythmes gipsy et flamenco... Nous vous attendons donc nombreux dans la joie et la bonne humeur.

Nous tenions aussi à avoir une pensée pour nos amis : Rose-Marie, Christophe Bayard et leurs enfants, suite au décès de Monsieur Philippe Bayard qui nous a quittés bien trop tôt.

L'ensemble des membres du Comité vous souhaite une très belle et joyeuse année 2019.

Le Club de l'Amitié



Le Club de l'Amitié est heureux et fier de se réunir dans la salle Jean-Louis Pras tous les 1ers et 4èmes jeudis du mois.

Le programme annuel est distribué dès le début de l'année aux 38 adhérents car tout est occasion de se réunir autour d'une table bien garnie : galette des rois, anniversaires, café gourmand, etc ..., sans oublier les sorties restaurant, ces sorties se terminant toujours par une petite belote ou un scrabble.



Le Club de l'amitié souhaite à chacun une Bonne Année 2019 et, ne l'oubliez pas : toute nouvelle inscription est la bienvenue...



SOCIETE DE CHASSE DE GREZOLLES

SECURITE ET CONVIVIALITE SONT TOUJOURS A L'ORDRE DU JOUR POUR TOUS LES CHASSEURS DE LA COMMUNE

SECURITE

Dans notre édition N° 22 de Janvier 2018, nous avons largement développé toutes les dispositions mises en œuvre par les chasseurs de Grézolles lors de la chasse en battue.

Sous l'impulsion du Président David AGRAFEL, aidé par les membres du bureau, ces consignes sont parfaitement respectées, garantissant ainsi la sécurité des chasseurs et de tous ceux qui partagent la nature.

La société de chasse a également décidé de mettre en place des dispositifs anti-collision entre les automobilistes et la faune sauvage, lors de la conduite de nuit (déflecteurs).

Une première réunion a eu lieu en Mairie, étaient présents : Le Président et le Vice-Président de la société de chasse ainsi que les responsables voiries de la Direction Départementale du Territoire. Cette demande a reçu un avis favorable, les emplacements et les conditions de mise en œuvre vont nous être communiqués.

CONVIVIALITE

*** Repas de chasseurs**

Le 29 Avril 2018, tous les chasseurs et leur famille étaient conviés à ce repas, chevreuil et sanglier préparés par le restaurant « Le Georget » étaient au menu, une partie de pétanque a clôturé la journée.

*** Journée tripes et grillades**

Le dimanche 2 Septembre les chasseurs ont organisé cette journée au « Plassottes » le soleil était de la partie et les visiteurs nombreux dès 8H du matin, pour déguster tripes et grillades et passer un agréable moment à la buvette et tenter leur chance à la tombola.



A MIDI TOUS AU SERVICE



A VOS AGENDAS POUR 2019

* Concours de pétanque

* le samedi 25 Mai 2019

* Journée tripes et grillades

* le dimanche 1er Septembre 2019

**La Société de chasse de Grézolles
vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année**

Amicale des Donneurs de Sang



Le Président, Henri BOURDELIN, et l'Amicale présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous les Grézollois et Saint-Martinois.

Le Président remercie tous les donneurs qui, atteints par la limite d'âge, ont dû arrêter le don.

Les personnes qui désirent intégrer le Bureau ou aider le jour des collectes sont les bienvenues.

Dates des collectes pour 2019 :

- mardi 19 mars
- mardi 28 mai
- mardi 24 septembre
- mardi 10 décembre

ELAN VAL D'AIX

La saison 2017/2018 s'est achevée comme à son habitude par l'assemblée générale du club. Ce rassemblement était un peu particulier car Bruno Murat tirait sa révérence après une quarantaine d'années passées au service des clubs de basket de St Germain Laval et de l'Elan Val d'Aix. Des BENEVOLES (car Louise n'était jamais très loin !) hors pairs qui ont donné beaucoup de leur temps dans le fonctionnement des clubs.

Le départ de Bruno a nécessité que le bureau s'étoffe avec l'arrivée de :

- Claire Clément qui vient renforcer le secrétariat et l'intendance ;
- Mélanie Chaland qui se charge de la correspondance avec la délégation ;
- Sébastien Rathier qui rejoint la commission sportive.

RESULTATS SPORTIFS :

A noter de bons résultats en championnat pour les U15F qui terminent 2^{ème} de leur poule et un classement prometteur pour les filles en R2 qui finissent 5^{ème} sur 12.

Les U13F ont quant à elles été jusqu'en demi-finale du challenge Jeunes. Leurs aînées, les filles séniors de l'équipe 2, sont allées jusqu'en demi-finale de la coupe Duverger. Bravo à tous !

ACTIONS MENEES CETTE SAISON :

- Goûter de Noël (ateliers sportifs organisés par les U17F),
- Ventes de pizzas,
- Boutique sur site de l'Eva,
- Plateau baby (une centaine d'enfants se sont retrouvés à cette manifestation)
- Formation e-marque,
- Ecole d'arbitrage,
- Organisation des finales U17 D2,
- Soirée sponsors,
- Initiation du basket dans les écoles avec l'intervention de Jonathan Moussé.

SAISON 2018/2019

Cette nouvelle saison, nous comptons un collectif d'environ 150 licenciés répartis en 18 équipes (11 équipes féminines et 7 équipes masculines).

Pour mener à bien les différentes missions de cette saison, Jonathan Moussé interviendra en tant que prestataire pour le club.

Venez soutenir nos équipes en vous connectant sur notre site eva-basket.com pour connaître le calendrier des matchs du week-end.

Pour des renseignements sur notre club (licences, bénévolat, boutique...), vous pouvez nous envoyer un mail à contact@eva-basket.com.





L'année 2018 a été riche en événements sur la planète foot. 45
En effet 3 clubs emblématiques du territoire se sont réunis
pour n'en former qu'un, afin d'être encore plus fort.

SCASD (St Paul/Amions/Dancé) + AS Pommiers/St
Georges + JaimFoot = FC VAL D'AIX.

Un nouveau club complet avec des équipes dans
toutes les catégories en jeunes : des U17 aux U18, 3
équipes seniors, 1 équipe féminine et 1 équipe loisirs
+ 40ans soit près de 230 licenciés. Un vrai succès !!!!

Le club est bien structuré, avec 23 membres concernés, investis et présents. Le siège est à
Grézolles. Les tâches sont multiples. le club fonctionne avec un binôme présidentiel, 3
viceprésidents,

3 secrétaires et 3 trésoriers et différentes commissions.

Les matchs se déroulent à Pommiers, St Paul de Vézelin, St Germain Laval et Crèmeaux.

Ce regroupement a permis l'embauche d'un jeune en formation sportive en alternance
BPJEPS option foot. Camille intervient tout au long de la semaine, notamment le mercredi
auprès des plus petits, il épaulé les coachs dans l'organisation des plateaux U7 et U9...

Offrir

des entraînements de qualité, dès les plus petites catégories est le gage d'une bonne
progression des enfants mais aussi de plus de plaisir à jouer. Tout l'aspect sportif est
chapeauté par Eric GARNON, directeur sportif qui est le soutien et l'interlocuteur privilégié
des éducateurs et des familles.

Toutes les équipes bénéficient d'entraînements chaque semaine : 2 à partir des U15 et
jusqu'aux seniors. Les séances sont encadrées par des éducateurs bénévoles dont certains
diplômés, et nous avons mis en place un spécifique gardien avec un jeune ex-centre de
formation.



Le président d'honneur de ce beau projet est Fabien BOUDARENE, ancien joueur stéphanois (vainqueur de la coupe de la ligue et matchs européens avec le FC SOCHAUX) et actuellement coach d'une équipe dans l'Est de la France. Il suit le club à distance et ses conseils sont toujours appréciables. Il devrait, nous rendre visite avant la fin de saison, ce sera une fête pour nos jeunes et pour les plus anciens qui se souviennent de lui à Geoffroy-Guichard. Et pour compléter ce joli faire-part de naissance nous avons eu la joie, toute récente, d'être accepté dans le comité des clubs amis de l'ASSE. Le FC VAL D AIX est le seul club hors couronne stéphanoise à faire partie de ce partenariat ASSE : cela signifie un soutien technique, des échanges entre éducateurs, un tournoi annuel U9 U11 des détections pour nos jeunes et plus..... Une belle reconnaissance et un honneur pour le FC VAL D'AIX. Deux mots encore sur les manifestations du club : la journée rentrée du 1^{er} septembre, la journée casse-croûte du 7 octobre, le concours de belote du 2 novembre se sont bien déroulés. Restent à venir : la vente des calendriers proposés par les joueurs, la journée boudin à Amions en janvier, un projet tournoi 2.0 en février, tournoi en salle Souvenir Alain ETAIX à Grézolles, journée casse-croûte de printemps à St Paul, tournoi, brocante à Pommiers pour Pentecôte.

Pour être sûrs de ne rien rater (manifestations, résultats, actualités, interviews de joueurs...) du FC VAL D AIX, nous vous invitons à visiter régulièrement notre site fvaldaix.fr et notre page Facebook.

Nous vous souhaitons une très belle année 2019 et espérons vous rencontrer au bord des terrains ou lors d'une manifestation et si vous souhaitez vous investir et/ou jouer sous nos couleurs, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Les co-présidents Gisèle COTE et Sylvain LAMURE



ASSOCIATION GREZOLLES ART ET PATRIMOINE (AGAP)

(Créé en 2007... l'AGAP toujours active!)

Après les symposiums de sculpture et festivals de peinture, l'AGAP a réservé une surprise aux habitants du village et aux visiteurs.

Le samedi 12 Mai, le jeu de l'oie a été dévoilé à une foule nombreuse rassemblée derrière l'église de la commune.

Cette œuvre collective a été réalisée par 15 artistes qui ont créé des tableaux dépeignant la commune : ses paysages, son histoire, ses associations, ses traditions, son patrimoine....

Le rideau va bientôt tomber



C'est fait



Les artistes devant leurs oeuvres



Mais aussi les Maires, Députés et Sénateurs



La foule pressée de découvrir les 63 tableaux



Et en musique....



Deux des 63 tableaux vus d'un peu plus près



Le discours des officiels



De gauche à droite

- * P.J. ROCHETTE : Conseiller Départemental
- * J. BOROWCZYK : Député
- * J.C. TISSOT : Sénateur
- * C. KUKIERMAN : Sénatrice
- * F. CLEMENT : Maire de Grézolles
- * H. NAVARRO : Président de l'AGAP

Sans oublier le verre de l'Amitié



.....ni le repas préparé par le restaurant « Le Georget » et animé par « la Chips » : une fanfare buissonnière pleine d'originalité, de fantaisie et de talent.



Cette soirée s'est bien terminée malgré une petite tempête, un petit vent de panique.

**LES MEMBRES DE L'AGAP VOUS PRESENTENT
LEURS MEILLEURS VOEUX
POUR L'ANNEE 2019**

Les Aiguilles Grézolloises



« Les Aiguilles Grézolloises » est une association vivante, qui progresse régulièrement.

Forte d'une quinzaine d'adhérentes permanentes et de quelques occasionnelles, elle maintient ses activités depuis 2015, dans la bonne humeur et autour de gâteaux confectionnés avec amour et joie.

En dehors de notre réunion hebdomadaire, nous effectuons des sorties. Par exemple cette année nous avons visité la maison des Grenadières à Cervières. Un accueil chaleureux nous a été réservé, accueil également très spécifique puisque nous avons pu discuter et apprendre à broder au fil d'or.

Cette journée s'est terminée au restaurant « Le Clos de Cervières dans une ambiance très sympathique.

N'hésitez pas à nous rendre visite, à la salle Jean-Louis Pras, tous les lundis de 14h30 à 17h30.



A toutes et à tous, nous souhaitons une année 2019 de paix, d'amour, de bonheur et plein de bonnes choses...



En 2008 naissait la FAC de Grézolles (Fédération Amicale des Classards). L'association se donnait pour mission d'organiser chaque année la fête des classes avec, chaque fois un bureau différent, pour se charger de l'organisation des festivités ...

10 bougles pour une association qui a permis, au fil des ans, de réunir des personnes ravies de se retrouver et de tisser des liens intergénérationnels au cours d'une journée gourmande et festive : objectif atteint !

Le bureau de 2018 ? Il ressemble étrangement à celui de 2008 ...

On retrouve le président de 2008 en la personne de Laurent Dadolle, cette année soutenu par Daniel Roche. Le trésorier de 2008, Marc Olivier Jourdan reprend du service avec l'aide de Mélissa Degoutte, tandis que la secrétaire de 2008, Maritchu Clément, conserve le stylo en main ...

Pour l'édition 2018 de la fête des classes, les natifs d'années en 3 ont également été invités pour célébrer le coup du milleu ! c'est ainsi que 30 natifs d'années en 8 et 11 natifs d'années en 3 se sont retrouvés le 8 septembre, entourés de leur famille et de leurs amis pour une agréable journée qui a tenu toutes ses promesses !

Un apéritif partagé avec la population grézollioise salle Jean Louis Pras, puis départ pour le site du Château d'Aix pour la traditionnelle photo souvenir et le repas préparé par le restaurant le Georget, que 80 personnes environ ont partagé dans la joie et la bonne humeur ! Un après-midi sous le soleil, trop vite passé entre papotages, jeux de cartes ou de pétanque, quelques soupes pour passer une agréable soirée avec les invités venus rejoindre la fête et un peu de musique côté animation ... ce fut une belle journée et chacun s'est donné rendez-vous dans 10 ans !!!

Mais en attendant, place aux classes en 9 !



Centenaire du 11 novembre

Le 11 novembre 1918 à 5h15 l'armistice marquant la fin de la guerre de 1914-1918 entre la France, ses alliés et l'Allemagne fut signé dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne. Mais ce ne fut qu'à 11h du matin que le « Cessez le feu » a été effectif.

L'année 2018 marque le dernier temps fort des commémorations du Centenaire 14-18 en France. Le programme officiel, qui a été présenté le 18 septembre dernier à Clermont-Ferrand par le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, témoigne de la mobilisation importante des Français autour de la date symbolique du 11 novembre qui résonne encore aujourd'hui puissamment dans la mémoire collective.

Le 11 novembre 2018 a été l'occasion d'une cérémonie internationale à l'Arc de Triomphe, à Paris, rassemblant plus d'une centaine de dignitaires étrangers à l'invitation du Président de la République.

Au-delà de la cérémonie parisienne, de nombreuses cérémonies, expositions et conférences se sont déroulées à travers la France.

La commune de Grézolles et son monument aux morts, héritage de la Première Guerre mondiale, ont également été les lieux emblématiques de cette commémoration.

A Grézolles, à 11 heures, la cloche de notre église a sonné durant 11 minutes, à l'unisson de toutes celles de France, comme elles l'avaient déjà fait en novembre 1918.



Les Grézollois se sont retrouvés devant le monument aux morts, pour commémorer ce souvenir.

" Nombreux étaient ceux qui souhaitaient ce dimanche 11 novembre accomplir leur devoir de mémoire et rendre un vibrant hommage à tous les disparus de la première guerre mondiale. En marge de la traditionnelle lecture officielle, les noms des Poilus de la commune décédés au combat ont été égrenés et les participants à la cérémonie de commémoration ont chaque fois repris avec beaucoup de dignité la formule «Mort pour la France»... Mais c'est lorsque les enfants ont lu des lettres de soldats que l'émotion a atteint son paroxysme : se souvenir de l'horreur pour que jamais elle ne se reproduise ... Puissent ces adultes de demain perpétuer la mémoire et connaître un monde de paix ... "

Texte de M.Clément correspondante presse du Progrès

A Grézolles, 30 hommes de 20 à 43 ans ne sont pas revenus de cette guerr



*14-18 Folie meurtrière**14-18*

*C'était la grande guerre
Ils ont vécu l'enfer
C'était la grande guerre
La folie meurtrière*

*Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil*

*Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front*



*Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille
Partout des trous de
bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus*

*Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner*

14-18

*C'était la grande
guerre
C'était la der des ders
Mais cette grande
guerre
Ne fut pas la dernière*

Jacques Hubert Frougier

Produire des énergies renouvelables?... des citoyens s'investissent.

A l'heure du changement climatique, reprendre en main ses choix énergétiques, voilà le but que s'est fixé un groupe de 15 citoyens du canton réunis autour d'un projet de Centrale Villageoise photovoltaïque.

De quoi s'agit-il? Comment ça marche?

Un groupement de personnes, des collectivités, voire des entreprises constitue une société locale de production d'électricité.

Cette société finance l'installation de panneaux grâce à des fonds propres apportés par les acteurs du territoire (chaque citoyen peut apporter sa contribution et avoir ainsi droit de vote au sein de la société), des aides (par ex européennes) et un prêt bancaire.

La société est propriétaire des installations et vend à un fournisseur d'énergie mais l'électricité allant toujours au plus proche, c'est bien les habitants qui l'utiliseront.

Pourquoi du photovoltaïque?

Faciles à installer par des professionnels les panneaux sont le moyen le plus simple et le plus écologique de produire une énergie renouvelable. Leur rentabilité à 80 % est garantie 25 ans et 95 % d'un panneau est recyclable. Utilisant les toits, ils ne nécessitent pas d'installation particulière et sont moins intrusifs dans le paysage que les grandes éoliennes.

Pourquoi s'appuyer sur la société civile?

Les centrales villageoises qui sont créées avec l'appui de tous les citoyens volontaires, les collectivités territoriales, voire les entreprises, permettent à tous de se réappropriier l'énergie et d'échapper ainsi aux géants de la production électrique et à la marchandisation du monde. Tous redeviennent un peu plus acteurs. Mais c'est aussi l'occasion de se rencontrer, de confronter des avis et de construire ensemble un projet démocratique.

Le groupe qui va se constituer en comité de gestion est déjà fort d'une quinzaine de personnes. Cependant il reste encore ouvert à quiconque souhaiterait s'y adjoindre.

Comment moi, villageois du canton, puis-je participer?

Vous pourrez devenir actionnaire de la société (50€ l'action) ou/et vous porter volontaire pour louer votre toit s'il est bien exposé. Vous serez sans doute contacté par des amis, des voisins mais si vous ne l'étiez pas, informez-vous en téléphonant à l'un de ces quatre numéros:

Cyrille R.: 04 77 64 89 96

Hervé R.: 06 08 13 74 41

Gilles R.: 04 77 65 46 55

David C.: 06 02 39 35 80

Pour le collectif citoyen : Françoise D.



La municipalit 
organise
son 1^{er} concours PHOTO

sur le th me

« Les plus beaux paysages de notre village »

PHOTO num rique de bonne qualit 

(envoi par mail   mairiegrezolle@wanadoo.fr)

ou

PHOTO sur support papier

(d p t en mairie)

Du 15 janvier 2019 au 15 octobre 2019

Les 3 photos pr f r es
du jury seront prim es

+ 1 prix dans la cat gorie des -de 14 ans.



Conditions :

Maximum 5 photos par participants

Respect du th me et originalit 

Aucune personne reconnaissable sur la photo

Participation gratuite

Nom, pr nom et coordonn es du photographe jointes   chaque photo

Jury tir  au sort parmi la population (communication   partir du 15 octobre

